



Lycée Guynemer
Lycée des Métiers de l'Industrie et du Commerce

1 Avenue du 19 Mars 1962
BP 156
64404 Oloron Sainte Marie
ce.0640049f@ac-bordeaux.fr

Oloron, le 4 septembre 2023

Objet : Attribution de l'Aide Régionale à la Restauration – Année scolaire 2023-2024

Affaire suivie par
Catherine MEHL
Catherine.mehl@ac-bordeaux.fr

Madame, Monsieur,

Téléphone
05 59 39 03 05
Fax
05 59 39 26 68

Le Conseil Régional attribue une Aide Régionale à la Restauration aux familles ayant bénéficié de l'Allocation de Rentrée Scolaire pour la rentrée de Septembre 2023.

Si vous avez bénéficié de cette allocation pour votre enfant scolarisé dans notre établissement, nous vous remercions de bien vouloir fournir **au secrétariat de gestion** le justificatif d'attribution de cette allocation (avis de droit ou attestation de paiement) **avant le 1^{er} Octobre 2023**.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

